

SPÉCIAL ÉTHIQUE & RECRUTEMENT

Les entreprises solidaires



Alternative.
À côté du secteur concurrentiel se développe un autre modèle qui fait ses preuves.

PAR DOMITILLE ARRIVET

Une bonne nouvelle dans un monde en crise : l'économie sociale et solidaire continue de faire son chemin. Doucement mais sûrement. Une terminologie qui est loin d'être claire, car elle regroupe des activités aussi diverses que la production de légumes bio, la réinsertion par l'activité économique, le recyclage, la promotion de la diversité ou de la culture, la dépendance ou le soutien à l'artisanat. En France, 215 000 établissements relèvent

de l'économie sociale et solidaire, employant 2,26 millions de salariés. Des initiatives qui, mises bout à bout, pèsent 10 % du PIB.

Le concept : utiliser l'entreprise pour répondre à un problème de société, démontrer qu'une entreprise peut être viable en servant des intérêts collectifs. Et ce avec pour intime conviction que l'on peut faire du profit autrement. Ainsi, on trouve de tout dans l'économie sociale et solidaire : des associations, des coopératives, des fondations et même des mutuelles. Et ça prend ! Des petites structures deviennent grandes. Les activités se diversifient. Mieux encore, ces entreprises créent des emplois et offrent des perspectives de carrière dans des métiers plutôt tendance.

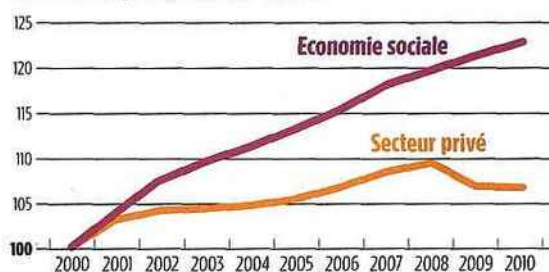
Consécration : le nouveau gouvernement a choisi de mettre pour la première fois un ministre de plein exercice à la tête d'une telle aven-

ture. Et rattaché à Bercy, de surcroît. « L'économie sociale et solidaire n'est pas constituée d'entreprises de seconde zone », martèle depuis lors l'heureux élu, Benoît Hamon. Celui-ci a même promis de faire de cette économie, qui affiche une santé providentielle (400 000 emplois nouveaux en dix ans), un outil de lutte contre le

Consécration. L'économie sociale et solidaire a dorénavant un ministre Benoît Hamon. Il visite ici une structure d'insertion.

Une hausse régulière du recrutement

Croissance de l'emploi dans l'économie sociale et le secteur privé, base 100 en 2000



Sources : Acoiss / Urssal / gouvernement.

HAMILTON/REA

créent des emplois

Ethiquable : 7 millions de produits vendus

14 millions de chiffre d'affaires en 2011, 3 500 points de vente, 62 salariés... Cette PME à l'allure florissante ne rendra pourtant pas ses trois fondateurs millionnaires. Et ils s'en félicitent presque, ces étranges businessmen. Leur société est une coopérative spécialisée dans le commerce équitable, travaillant avec 40 organisations de producteurs dans 23 pays. « Pour nous, il n'y avait que ce modèle économique possible, assure l'un des fondateurs, Remi Roux (photo). Lui seul nous mettait à l'abri d'une spéculation sur les parts sociales, permettait que l'on dégage une marge restreinte, que l'on verse des salaires limités, et nous autorisait à une redistribution équitable des bénéfices. Et surtout nous permettait de participer aux projets de développement de nos producteurs, comme la transformation de leurs produits sur



place. Nous avons ainsi pu leur donner accès à des marchés plus rémunérateurs. » Depuis 2003, 35 000 familles paysannes ont ainsi vu leurs conditions de vie s'améliorer grâce aux 7 millions de produits vendus chaque année.

Pour Remi Roux, passé par Andros et Pierrot Gourmand, tout a commencé vers 40 ans par un ras-le-bol : « Je n'en pouvais plus de discuter de marges arrière, je voulais une activité

qui ait du sens. A l'époque, il y avait une demande pour les produits équitables dans la grande distribution mais, paradoxalement, peu de produits. »

Partant du principe que l'agriculture mondiale repose en majorité sur des petits paysans qui cultivent des surfaces de moins de 5 hectares, les trois copains créent alors plusieurs filières de commerce équitable, aujourd'hui labélisées. Près de dix ans plus tard, leur marque propose 130 produits différents en France, au Benelux et en Allemagne ■

chômage. Et, en attendant un miracle de ce type, il planche sur la mise en place d'un cadre législatif qui clarifie les droits et les obligations de ces nouveaux acteurs. Le ministre a même prévu de consacrer dans les prochaines années 500 millions d'euros au financement de cette économie par l'intermédiaire de la Banque publique d'investissement. Une première!

En corrélation avec ce boom, les équipes qui œuvrent dans ce secteur se professionnalisent. « L'époque des pionniers en poncho est finie, sourit Jacques Dasnoy, délégué général du Mouves, le Mouvement des entrepreneurs sociaux, qui regroupe 300 entreprises du secteur. On trouve maintenant des HEC, des Essec et des ESCP à la tête de nos organisations. Des jeunes générations qui veulent concilier réussite individuelle avec intérêt général. Des têtes bien faites qui apprécient de se voir confier des responsabilités assez vite et qui, tout en gagnant leur vie comme ailleurs, œuvrent pour un monde meilleur. » Et, malgré un certain tassement les deux

ALEXANDRE GELEBART/REA

2,2 millions de salariés travaillent dans des activités aussi diverses que le recyclage, le bio, la dépendance...

dernières années, les perspectives de recrutement restent bonnes. Les entreprises embauchent et le renouvellement de 25 % d'actifs partant à la retraite d'ici à 2020 représente plus de 520 000 postes à pourvoir dans le secteur, dont 17 % de cadres.

Passerelles. Les entreprises du secteur de l'économie sociale commencent à voir essayer leurs idées – et parfois leurs salariés – dans le secteur privé. Arnaud Mourot, l'un des fondateurs du réseau Ashoka (voir encadré) en Europe, milite dans ce sens : « Les jeunes générations cherchent de plus en plus un modèle hybride qui combinerait le meilleur des deux mondes, la dimension sociale forte et le *modus operandi* du business. Elles sont sans tabou sur le fait de gagner de l'argent. » Une conception qui, selon lui, a une longueur d'avance dans les pays anglo saxons, où le social business est plus décomplexé. « Il faudrait en France créer davantage de passerelles entre les entreprises traditionnelles et les entreprises solidaires, qu'elles puissent se fertiliser mutuellement », ajoute-t-il. La création récente de masters spécialisés dans de grandes écoles est une étape. La prise en compte croissante par les entreprises privées de leur responsabilité sociale et sociétale en est une autre. « Dans un monde futur, les deux univers finiront peut-être même par ne plus faire qu'un », rêve Jacques Dasnoy, du Mouves ■

Babyloan.org, le crédit pour tous

« On est partis d'un constat simple : 90 % de la population mondiale n'a pas accès au crédit bancaire. En France, cela concerne 30 % d'habitants. Pour nous, il s'agissait de réintégrer ces exclus dans un circuit économique viable. » La personne qui parle avec détermination, ce n'est pas Jacques Attali, mais une frêle jeune femme de 31 ans, Aurélie Duthoit (photo). Cette ancienne de l'Edhec au long parcours associatif est la cofondatrice, avec Arnaud Poissonnier, de Babyloan.org, le premier site européen de microcrédit solidaire. Lancée en 2008, cette « banque » de particuliers a déjà financé 11 000 projets dans 13 pays, dont la France, pour 4 millions d'euros. « Aujourd'hui, 100 % des prêteurs ont été remboursés, mais seulement 4 % d'entre eux, ont décidé de récupérer leur mise. Les autres ont réinjecté leur montant dans de nouveaux microcrédits et ont ainsi déjà eu plusieurs vies solidaires », s'enorgueillit celle qui souhaite promouvoir une autre voie que la logique du don et de l'assistantat. Le projet, très ambitieux, ne s'est pas fait en un jour. Il a fallu convaincre la Banque de France et l'Autorité des marchés financiers, méfiantes devant ce modèle



inédit de financement. A l'arrivée, le système paraît d'une simplicité déroutante. Dans les pays émergents, des partenaires locaux recensent les projets de microentrepreneurs ruraux exclus des crédits classiques – une femme de la bande de Gaza qui veut cultiver des roses ou une Béninoise souhaitant ouvrir un salon de coiffure. Si le projet

améliore durablement le niveau de vie de l'emprunteur, il est alors présenté sur le site de Babyloan.org et devient visible par les internautes français qui, à l'autre bout de la chaîne, souhaitent consentir un prêt. L'argent, mis sur un compte séquestre, est alors versé au microentrepreneur par l'intermédiaire des partenaires locaux, qui collectent ensuite chaque mois les remboursements. Babyloan, elle, se rémunère en demandant une commission de 2 euros par tranche de 100 euros, somme qui permet d'envoyer l'argent à l'étranger, de payer la TVA ainsi que les maigres salaires des 11 CDI... La marge nette du site oscille entre 12 à 30 centimes. Pas de quoi assurer une rentabilité immédiate de l'entreprise. Mais qu'importe aux deux fondateurs : si Babyloan est une société par actions simplifiée qui se doit d'atteindre l'équilibre économique, sa mission, avant tout sociale, est déjà remplie ■

A réseau mondial, sponsor mondial

A l'étranger, la fibre sociale grandit aussi. En témoigne le réseau Ashoka, créé il y a trente ans aux Etats-Unis et qui fédère aujourd'hui des entrepreneurs sociaux issus de 70 pays. Dans les pays du Sud, où elle a d'abord fait son trou, l'association intervient dans des domaines aussi variés que le logement, la santé ou l'agriculture. En France, où elle n'a que six ans d'existence, c'est plutôt le mécénat de compétences. En pionnier, le cabinet conseil Accenture vient de lancer un programme de 962 000 dollars sur trois ans destiné à financer des projets innovants, notamment en matière d'emploi, en France, en Espagne, en Belgique et en Pologne. Une manne à laquelle vient s'ajouter le temps que certains de ses collaborateurs y consacrent,



pour un montant évalué à 1,5 million de dollars. Ainsi, dans l'Hexagone, ils sont chaque année plus de 500 consultants à donner de leur temps pour assurer des missions de coaching et intervenir dans certaines ONG telles que le projet 1001 Fontaines soutenu par Danone au Cambodge, par exemple. Mais il y a plus : entre 70 et 90 d'entre eux dédient même une année entière de leur carrière professionnelle à leur engagement. Sans y perdre ! « Accenture ne considère pas leur absence comme une année de césure. Au contraire, leur action est évaluée au même titre qu'une autre mission et on en tient compte dans les évolutions de carrière », explique le groupe. Et le partenariat bénéficie aussi à Accenture : « Certains jeunes diplômés choisissent de travailler chez nous plutôt que chez un concurrent parce qu'ils ont cette perspective de donner du sens à leur travail » ■ D. A.